

MASSIF DU MONT VEYRIER

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION POUR L'ÉTÉ 2025

CIRCULATION INTERDITE AUX VÉHICULES À MOTEUR

- **Plus d'accès à Pré Vernet, ni au Col des Contrebandiers depuis fin 2024.**
- **Surveillance et verbalisation des stationnements hors parkings dès cet été**

PRÉSENCE D'ÉCOGARDES AU SEIN DU MASSIF

Afin de protéger au mieux cet espace naturel et de rappeler les règles en vigueur, des écocardes sont présents pour :

- **sensibiliser,**
- **informer,**
- **accompagner les visiteurs.**



POURQUOI CES MESURES ?

Malgré sa forte valeur récréative pour les habitants et les touristes, le Mont Veyrier reste un espace naturel sensible. La fréquentation croissante impacte la biodiversité, la préservation de la forêt et augmente les risques d'incendie. Le stationnement en bordure de route rend l'accès des secours difficile et ne favorise pas la sécurité.

En apportant davantage de tranquillité et en préservant le paysage, nous améliorons la qualité de votre visite.

Ces mesures en faveur de la préservation des espaces naturels sont prises dans le cadre du Plan de Gestion du Massif du Mont Veyrier 2024 - 2029, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie.

LES SOLUTIONS POUR ACCÉDER AU MONT VEYRIER



29 - BOUCLE DU MONT VEYRIER

Parking du Bel Abri, Anancy

⌚ 6 h 00 ↗ 1090 m
↔ 13 km 📶 Noir

30 - BOUCLE DU MONT VEYRIER

Parking de l'église, Veyrier-du-Lac

⌚ 5 h 15 ↗ 850 m
↔ 12.5 km 📶 Rouge

DEUX AUTRES POINTS DE DÉPART SONT ACCESSIBLES EN BUS



Arrêt Petit Port Chavoires à Anancy
Lignes 20 et 26



Arrêt Chef Lieu à Veyrier-du-Lac
Ligne 20



Retrouvez toute l'offre de mobilité du Grand Anancy : <https://mobilites.grandanecy.fr/>

LE GRAND ANANCY REGORGE DE NOMBREUSES ALTERNATIVES DE RANDONNÉE !

Le territoire de l'Agglomération du Grand Anancy dénombre pas moins de 59 itinéraires de randonnée balisés et pour tous les niveaux ! Retrouvez-les dans notre cartoguide, disponible à l'Office de Tourisme du Lac d'Anancy ainsi que sur l'application gratuite ViAnancy.



Pour plus d'informations :

Agglomération du Grand Anancy - Direction de l'Action Environnementale : dae@grandanecy.fr | 04 80 48 08 62

Commune de Veyrier-du-Lac : garde-champetre@veyrier-du-lac.fr | 04 50 60 10 13

Commune d'Anancy : mairie@anancy.fr | 04 85 46 70 00